

Loire
LE DÉPARTEMENT

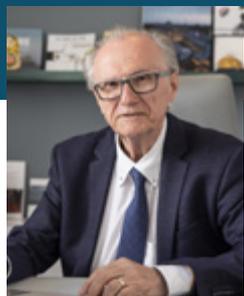


**LE DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**



**3 000 AGENTS
AUX CÔTÉS
DES COMMUNES**

Les 42 élus du Département



Le président
Georges ZIEGLER

Les 21 cantons de la Loire

- | | | | |
|-------------------------|-------------------|----------------------|-------------------------------|
| 1 - Andrézieux-Bouthéon | 7 - Montbrison | 13 - Saint-Chamond | 19 - Saint-Étienne 6 |
| 2 - Boën-sur-Lignon | 8 - Le Pilat | 14 - Saint-Étienne 1 | 20 - Saint-Just Saint-Rambert |
| 3 - Charlieu | 9 - Renaison | 15 - Saint-Étienne 2 | 21 - Sorbiers |
| 4 - Le Coteau | 10 - Rive-de-Gier | 16 - Saint-Étienne 3 | |
| 5 - Feurs | 11 - Roanne 1 | 17 - Saint-Étienne 4 | |
| 6 - Firminy | 12 - Roanne 2 | 18 - Saint-Étienne 5 | |

 Majorité
 Opposition

<p>1^{er} ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON</p>    <p>Michèle MARAS Sylvain DARDOULLIER</p>	<p>2^e BOËN-SUR-LIGNON</p>    <p>Chantal BROSSE Pierre-Jean ROCHETTE</p>	<p>3^e CHARLIEU</p>    <p>Clotilde ROBIN Jérémi LACROIX</p>	<p>4^e LE COTEAU</p>    <p>Véronique CHAVEROT Daniel FRÉCHET</p>	<p>5^e FEURS</p>    <p>Marianne DARFEUILLE Pierre VÉRICEL</p>	<p>6^e FIRMINY</p>    <p>Nathalie DESAFERRIOL Marc PETIT</p>	<p>7^e MONTBRISON</p>    <p>Annick BRUNEL Jean-Yves BONNEFOY</p>
<p>8^e LE PILAT</p>    <p>Valérie PEYSSELOIN Georges BONNARD</p>	<p>9^e RENAISON</p>    <p>Violette AUBERGER Jean BARTHOLIN</p>	<p>10^e RIVE-DE-GIER</p>    <p>Séverine REYNAUD Jean-Claude CHARVIN</p>	<p>11^e ROANNE 1</p>    <p>Brigitte DUMOULIN Jean-Jacques LADET</p>	<p>12^e ROANNE 2</p>    <p>Pascale VIALLE-DUTEL Éric MICHAUD</p>	<p>13^e SAINT-CHAMOND</p>    <p>Solange BERLIER Hervé REYNAUD</p>	<p>14^e SAINT-ÉTIENNE 1</p>    <p>Fabienne PERRIN Georges ZIEGLER</p>
<p>15^e SAINT-ÉTIENNE 2</p>    <p>Alexandra RIBEIRO CUSTODIO Jean-François BARNIER</p>	<p>16^e SAINT-ÉTIENNE 3</p>    <p>Arlette BERNARD Pierrick COURBON</p>	<p>17^e SAINT-ÉTIENNE 4</p>    <p>Christiane JODAR Paul CELLE</p>	<p>18^e SAINT-ÉTIENNE 5</p>    <p>Marie-Michèle VIALLETON Régis JUANICO</p>	<p>19^e SAINT-ÉTIENNE 6</p>    <p>Nadia SEMACHE Joseph FERRARA</p>	<p>20^e SAINT-JUST SAINT-RAMBERT</p>    <p>Colette FERRAND Alain LAURENDON</p>	<p>21^e SORBIERS</p>    <p>Corinne BESSON-FAYOLLE Yves PARTRAT</p>



M. Georges ZIEGLER
Président
du Département de la Loire

M. Alain LAURENDON
1^{er} vice-président

Solidarité territoriale, relations avec les EPCI, suivi du transfert de compétences avec Saint-Étienne Métropole, transports

Mme Solange BERLIER
2^e vice-président

Enfance, action sociale départementale et logement

M. Hervé REYNAUD
3^e vice-président

Finances, patrimoine départemental et évaluation des politiques publiques, systèmes d'Information

Mme Michèle MARAS
4^e vice-présidente

Jeunesse et ressources humaines

M. Jean-Yves BONNEFOY
5^e vice-président

Sports

Mme Véronique CHAVEROT
6^e vice-présidente

Tourisme

M. Jean-François BARNIER
7^e vice-président

RSA et insertion

Mme Chantal BROSSE
8^e vice-présidente

Agriculture

M. Jérémie LACROIX
9^e vice-président

Voirie, aménagement numérique des territoires et développement des usages, mobilité durable, Agenda 21

Mme Annick BRUNEL
10^e vice-présidente

Autonomie

M. Daniel FRÉCHET
11^e vice-président

Environnement

Mme Christiane JODAR
12^e vice-présidente

Eau, assainissement et ingénierie territoriale

Les aides du Département aux collectivités territoriales

AIDES ET SERVICES COMMUNS

Les appels à partenariats sont lancés puis pilotés par les directions concernées. Les autres demandes de financement se font à l'initiative des collectivités locales sur la plateforme e-partenaires (<https://subventions.loire.fr/>)

AIDES ET FINANCEMENTS DIRECTS

Les collectivités sollicitent l'assistance technique à la lecture publique, la réalisation d'un diagnostic territorial ou un conseil architectural. La MAGE (mission d'assistance à la gestion de l'eau) du Département répond aux avis d'appel d'offres des collectivités territoriales pour l'assistance technique à la régie eau potable et l'assainissement.

INFRASTRUCTURES ET AIDES INDIRECTES

Les aménagements, les missions et les compétences du Département qui bénéficient à l'attractivité des autres collectivités.

INFRASTRUCTURES ET AIDES INDIRECTES

TRANSPORT SCOLAIRE (de l'école au lycée)

COLLÈGES (rénovation, achat de matériel, entretien)

ROUTES (entretien, exploitation)

LE TRÈS HAUT DÉBIT (financement du déploiement en zone rurale)

TOURISME (promotion du territoire, valorisation et entretien du patrimoine)

AIDES AUX COMMUNES

AIDES ET FINANCEMENTS DIRECTS

APPELS À PARTENARIATS (Financement ponctuel de projets qui répondent à un appel du Département : patrimoine pictural, village de caractère, village sport-nature, maisons de santé...)

CHANTIERS ÉDUCATIFS (Chantier d'insertion pour les jeunes de 16 à 21 ans)

FONDS DE SOLIDARITÉ (Trois enveloppes pour les communes rurales : voirie, solidarité et viabilité hivernale)

COMMUNES URBAINES (Un projet par commune : culture et patrimoine, équipements sportifs, bâtiments scolaires et périscolaires)

SAISON CULTURELLE (Catalogue de spectacle à tarif préférentiel)

ASSISTANCE TECHNIQUE

ASSAINISSEMENT (collectif et non collectif)

CONSEIL ARCHITECTURAL (Assistance gratuite à la réhabilitation du patrimoine et l'amélioration des performances énergétiques du bâti communal)

LECTURE PUBLIQUE (Conseil, événementiel, prêt de documents, communication et formation)

DIAGNOSTIC TERRITORIAL (Document dressant un état des lieux complet du territoire d'une commune et sur lequel fonder des décisions en matière d'aménagement et de politiques publiques)

RÉGIE EAU POTABLE

AIDES AUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

AIDES ET FINANCEMENTS DIRECTS

APPELS À PARTENARIATS (Financement ponctuel de projets qui répondent à un appel du Département : patrimoine pictural, village de caractère, maisons de santé etc.)

CONTRACTUALISATION (Sommes allouées sur plusieurs années, destinées à financer des projets d'intérêt départemental)

ASSISTANCE TECHNIQUE

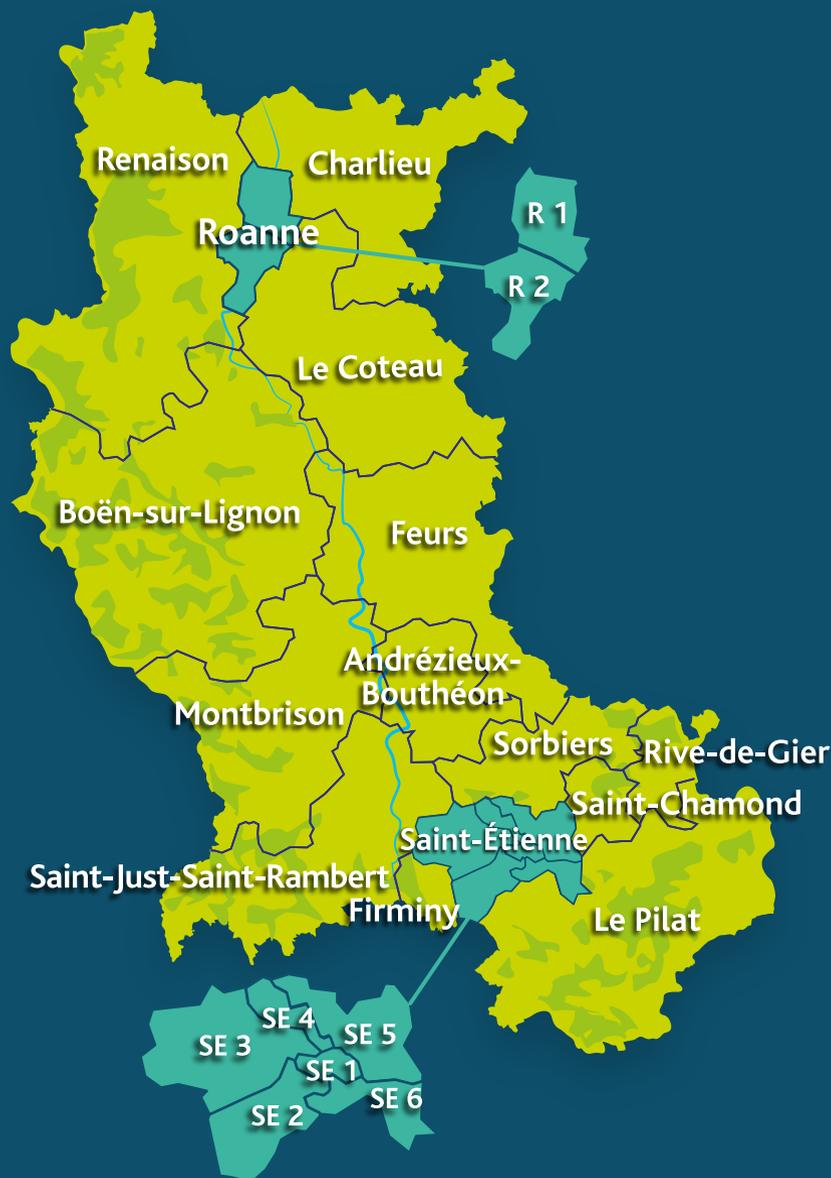
ASSAINISSEMENT (non collectif)

CONSEIL ARCHITECTURAL (Assistance gratuite aux projets de réhabilitation du patrimoine et d'amélioration des performances énergétiques du bâti communal)

LECTURE PUBLIQUE (Conseil, prêt de documents, événementiel, communication et formation)



Les 21 cantons



chiffres clés du territoire

762 000 habitants 323 communes
4 780,6 km² 10 EPCI

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

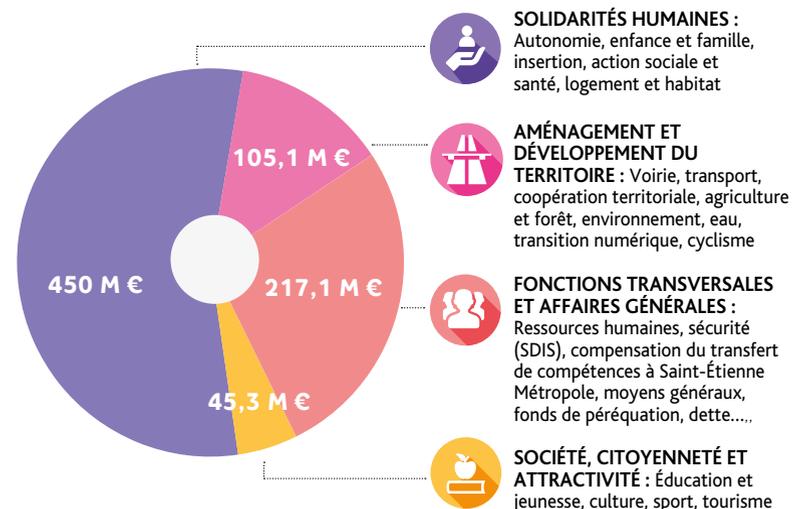
Le Président est élu parmi les 42 conseillers départementaux. Il détient le pouvoir exécutif du Département et il est le président de l'Assemblée départementale. Il est le chef de l'exécution juridique des opérations administratives et applique les décisions budgétaires. Il est chargé de l'administration. Le Président délègue certaines missions à d'autres conseillers. Ensemble, ils forment l'exécutif départemental. Dans la Loire, il est composé de 12 vice-présidents et de 13 conseillers départementaux délégués. L'Assemblée départementale fixe la politique et les grandes orientations du Département.

LE FONCTIONNEMENT DU DÉPARTEMENT

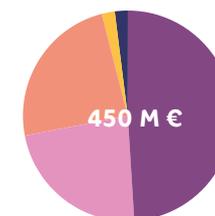
Toutes les décisions importantes, comme le vote du budget, sont prises lors **des réunions plénières et publiques**.

La majorité absolue de ses membres est nécessaire pour que les délibérations soient valables. Le président doit réunir l'Assemblée départementale au moins une fois par trimestre avec un ordre du jour déterminé. Les séances de l'Assemblée départementale ont lieu à l'Hôtel du Département, situé à Saint-Étienne.

Budget 2020 : 817,5 M€ au service des Ligériens



LE BUDGET SOCIAL



Les grandes compétences

ACCOMPAGNER À CHAQUE ÂGE DE LA VIE

Chef de file de l'action sociale, le Département protège, soutient et accompagne les familles et enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap et tous ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

FAVORISER LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

En matière d'éducation, le Département joue un rôle fondamental. Il construit et entretient les collèges publics du territoire et assure la restauration et le transport scolaire des élèves. Il anime également de nombreux dispositifs sportifs, culturels ou éducatifs.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Construire, exploiter et entretenir les 3 800 km du réseau routier départemental pour sécuriser les déplacements des usagers est une compétence majeure du Département.

Il soutient les communes et intercommunalités en investissant et en accompagnant leurs projets. Le Département intervient également dans le cadre du déploiement des infrastructures numériques (THD) et des services et usages associés.

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE, TOURISTIQUE ET DE LOISIRS DE QUALITÉ

Le Département œuvre au quotidien pour proposer une offre sportive, culturelle et touristique riche et accessible à tous, et la promouvoir sur son territoire et au-delà.

ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire compte près de 2 900 sapeurs-pompiers (dont 553 professionnels) qui assurent des missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement, de prévention et de lutte contre les incendies ainsi que le secours d'urgence aux personnes.

En 2020, le Département consacre 25,9 M€ à la sécurité.

PROTÉGER VOTRE ENVIRONNEMENT

Le Département préserve notamment les espaces naturels sensibles et périurbains. Il aménage des itinéraires de promenade et de randonnées, etc.

**3 000 AGENTS
À VOS CÔTÉS**

110 MÉTIERS

1 000 AGENTS AU PÔLE VIE SOCIALE

285 AGENTS SUR LES ROUTES

500 AGENTS DANS LES COLLÈGES

ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE

Le Département met tout en œuvre pour faciliter l'accès à ses services et répondre à vos questions : équipes d'accueil, web, réseaux sociaux, dématérialisation, e-services...

loire.fr    

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 48 42 42